

Ces pétitions seront déposées
à l'Élysée au Président de la République
et à Matignon à la Première Ministre

M. Alain Bocquet
MAIRE DE SAINT-AMAND-LES-EAUX
HÔTEL DE VILLE
65 GRAND'PLACE SC 209
59734 SAINT-AMAND-LES-EAUX CEDEX

À découper et envoyer en Mairie ou par mail

MAIRIE DE SAINT-AMAND-LES-EAUX
65 Grand'place - CS 30209
59734 Saint-Amand-les-Eaux
Tél.: 03 27 22 48 00 - Fax: 03 27 22 48 01
contact@saint-amand-les-eaux.fr



AMANDINOIS, AMANDINOISE
Face à l'inflation
MOBILISONS
NOUS!



« Mon vœu, c'est une vie quotidienne plus heureuse pour chacune et chacun de nos concitoyens. La vie est devenue de plus en plus difficile pour beaucoup. On assiste à une inflation de plus en plus insupportable pour les familles comme pour les entreprises. La question du pouvoir d'achat, de l'augmentation des salaires et des pensions de retraite est posée avec force. On nous annonce une inflation à 6% mais la réalité du vécu des habitants avec l'augmentation spectaculaire des produits du quotidien est de plus en plus dure. Le chariot test publié récemment par la Voix du Nord confirme une augmentation de 15,6% pour toute l'année 2022. C'est dire ! De nombreux habitants ne s'en sortent plus, outre les produits de première nécessité pour vivre, s'ajoutent pour certains locataires des rappels de charges faramineux, des hausses continues de carburant. Tout cela s'aditionne aux augmentations du gaz et de l'électricité qui concernent aussi les entreprises, PME-TPE qui voient leurs factures d'énergie s'envoler.

La commune est également touchée, nous avons dû ajouter 500 000 euros au budget de l'an dernier pour les fluides (...) Dans ce contexte qu'on ne compte pas sur nous pour devenir des chantres de l'austérité et de la précarité. Faire des économies et autres modalités pour faire attention à maintenir les dépenses d'énergie, nous le faisons. Mais de là à fermer la piscine ou les salles de sport, réduire les services à la population, augmenter les tarifs, nous n'avons pas été élus pour cela ! (...)

Cette spéculation insupportable sur le marché de l'énergie est bien connue. Même le Président de la République vient d'affirmer en « avoir assez » de ceux qui font des « profits excessifs » sur la « base de la crise ». Il est grand temps de mettre un terme à cette spirale spéculative maléfique.

**DONC PAS QUESTION DE NOUS RÉSIGNER
TOUJOURS NOUS DÉFENDRE ET
NOUS FAIRE ENTENDRE EN HAUT LIEU**

EXTRAITS DU DISCOURS DU 8 JANVIER 2023 À LA CÉRÉMONIE DES VŒUX
Alain Bocquet, Maire de Saint-Amand-les-Eaux

LA PLUS FORTE BAISSÉ EN 40 ANS ?

L'Observatoire Français des Conjonctures Economiques (OFCE) vient de faire, dans une étude, une prédiction pour 2023. Il annonce une nouvelle baisse drastique du pouvoir d'achat. Ce serait la plus forte baisse depuis 40 ans !

Retrouver notre souveraineté énergétique !

Un haut cadre d'une entreprise d'énergie déclarait récemment :
« Le fait de produire de l'énergie d'origine nucléaire à 40 €, de la vendre 42 €, et ensuite de la racheter à 397€ devrait faire s'interroger tous les Français. »

80% d'augmentation des aides du CCAS.

L'inflation touche en priorité les familles les plus démunies. En conséquence les aides apportées naturellement s'accroissent. En trois ans, les aides (bons alimentaires, chèque énergie, etc...) ont vu leur budget augmenter de 80% au Centre Communal d'Action Sociale.

La Dotation Globale du Fonctionnement (DGF) de l'Etat en chute libre !

La contribution annuelle de l'Etat à notre commune par le truchement de la DGF a connu une baisse spectaculaire depuis 9 ans, soit une perte nette en moyenne de 2.4 millions d'euros !

Pétition

À renvoyer ou à déposer en
Mairie de Saint-Amand-les-Eaux
65 Grand'place, CS 30209, 59734 Saint-Amand-les-Eaux
ou par mail à contact@saint-amand-les-eaux.fr

Il est également possible de signer cette pétition en ligne sur www.saint-amand-les-eaux.fr

JE, SOUSSIGNÉ-E,

Nom :

Prénom :

Adresse :

Mail* :

Tél.* : / / / / *facultatif

JE SOUTIENS L'ACTION

de la municipalité de Saint-Amand-les-Eaux pour défendre le pouvoir d'achat des familles et obtenir les moyens de développement harmonieux de la Ville.

- Blocage et encadrement des prix des produits de première nécessité avec baisse de la TVA**
- Haussé du pouvoir d'achat des familles**
- Electricité et gaz reconnus comme des biens de première nécessité.** Sortir du marché européen spéculatif actuel ! Prix coûtant pour les familles, collectivités et TPE-PME
- Rehausser la contribution de l'Etat (DGF)** à la commune et compensation des dépenses supplémentaires du CCAS en raison de la crise.

Signature

À découper et
envoyer en Mairie
ou par mail

